

Waga Energy

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

BM&A
11, rue de Laborde
75008 Paris
S.A.S. au capital de € 1 200 000
348 461 443 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Waga Energy

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Waga Energy,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Waga Energy relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Reconnaissance du résultat sur les contrats à long terme

Risque identifié	Notre réponse
<p>Le chiffre d'affaires lié aux contrats à long terme s'élève à M€ 22, soit plus de 73 % du chiffre d'affaires de votre société.</p> <p>Comme indiqué dans la note « CA à l'avancement » de l'annexe aux comptes annuels, le résultat de ces contrats est comptabilisé selon la méthode de l'avancement, qui consiste pour un contrat donné, à estimer le résultat à terminaison et à le comptabiliser progressivement à mesure de l'avancement des coûts.</p> <p>La reconnaissance du résultat repose donc sur l'estimation des données à terminaison de chaque contrat. Celles-ci sont revues à chaque clôture par la direction afin de traduire la meilleure estimation des avantages et des obligations futurs attendus pour ces contrats. Lorsque la prévision à fin d'affaires fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée.</p> <p>Compte tenu du caractère significatif de ces estimations et de l'importance des jugements exercés par la direction pour déterminer les résultats à terminaison, nous avons considéré la reconnaissance du résultat sur les contrats à long terme comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne, relatives à la comptabilisation des contrats, qui ont été mises en œuvre par votre société et en particulier les procédures portant sur le contrôle budgétaire et l'engagement des dépenses.</p> <p>Nos travaux ont consisté à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ des entretiens avec les responsables opérationnels et financiers afin de prendre connaissance des jugements qu'ils ont exercés dans la détermination du résultat à terminaison ;▶ la comparaison des réalisations de l'exercice clos le 31 décembre 2022 par rapport aux estimations antérieures afin d'apprécier la fiabilité des estimations ;▶ le rapprochement entre les données comptables et les données de gestion utilisées pour reconnaître le chiffre d'affaires et la marge sur l'exercice ;▶ la vérification de l'exactitude arithmétique du taux d'avancement, du chiffre d'affaires et de la marge comptabilisés dans les comptes ;▶ le test, par sondages, des coûts encourus. <p>Sur une sélection de contrats établie sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs, nos travaux ont également inclus :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ le rapprochement des produits à terminaison estimés avec les pièces contractuelles (telles que par exemple bons de commandes, contrats et avenants) ;▶ l'analyse des documents servant au suivi et à la gestion des projets, réalisés par les chargés d'affaires et les contrôleurs de gestion afin d'apprécier l'estimation des charges à terminaison. <p>Enfin, nous avons apprécié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels.</p>

Evaluation des titres de participation et des créances rattachées à des participations

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les titres de participation, détenus par votre société, et les créances rattachées à des participations s'élèvent respectivement à M€ 26,2 et M€ 27,4 en valeur nette, et représentent des postes significatifs de l'actif du bilan, soit plus de 30 %.</p> <p>Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée à leur valeur d'achat et font l'objet d'un test de dépréciation à la clôture qui conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur recouvrable des titres de participation devient inférieure à leur valeur nette comptable, tel qu'indiqué dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels. La valeur recouvrable tient compte notamment de la quote-part des capitaux propres à la clôture de l'exercice des entités concernées, ainsi que de leur rentabilité à long terme et d'éléments stratégiques.</p> <p>L'estimation de la valeur d'inventaire requiert par conséquent l'exercice du jugement de la direction qui utilise des éléments prévisionnels pour définir les perspectives de rentabilité. Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation et des créances rattachées à des participations constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont principalement consisté, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, à analyser l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction en lien avec la méthode d'évaluation et les éléments chiffrés utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ pour les évaluations reposant sur des éléments historiques, nous avons examiné la concordance des capitaux propres retenus avec les comptes des entités concernées ;▶ pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels, nous avons apprécié les analyses établies par la direction, relatives aux perspectives de rentabilité et au caractère stratégique de ces entités. <p>En particulier, nous avons apprécié la cohérence des prévisions de chiffre d'affaires et de taux d'EBITDA avec les performances historiques de la société concernée et le contexte économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes. Avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, nous avons analysé les paramètres retenus pour la détermination des taux d'actualisation et de croissance à l'infini appliqués aux flux de trésorerie estimés. Nous les avons notamment recalculés à partir des données de marché disponibles et comparé les résultats obtenus avec les taux retenus par la direction.</p> <p>En cas de valeur recouvrable inférieure à la valeur d'acquisition des titres de participation, nous avons contrôlé la comptabilisation d'une dépréciation d'actif et, le cas échéant, d'une provision pour risques relative à ces titres de participation et aux créances rattachées à ces participations.</p> <p>Enfin, nous avons apprécié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels.</p>

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

■ Format de présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du président-directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Waga Energy par votre assemblée générale du 17 juin 2021 pour le cabinet BM&A et par vos statuts du 16 janvier 2015 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2022, le cabinet BM&A était dans la deuxième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la huitième année, dont deux années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ Rapport au comité d'audit


Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Paris-La Défense, le 28 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

BM&A	ERNST & YOUNG et Autres
	
Pierre-Emmanuel Passelègue	Cédric Garcia

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	9 628 254	2 351 959	7 276 295	9 211 099
	Frais de développement	434 392	186 719	247 673	319 770
	Concessions brevets droits similaires	363 690	307 552	56 138	73 168
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	508 821	14 510	494 311	15 985
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	87 988	30 112	57 876	107 369
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	9 296 442	3 258 436	6 038 006	5 850 082
	Autres immobilisations corporelles	609 761	280 846	328 914	162 949
	Immobilisations en cours	268 007		268 007	453 929
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	26 211 110		26 211 110	2 976 506	
Créances rattachées à des participations	27 429 437		27 429 437	10 169 094	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	729 073		729 073	1 392 705	
	TOTAL (II)	75 566 974	6 430 134	69 136 840	30 732 657
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	3 821 724		3 821 724	1 117 854
	En-cours de production de biens	2 660 406		2 660 406	193 817
	En-cours de production de services	229 173		229 173	490 016
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	806 414		806 414	75 754
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	20 139 576		20 139 576	9 791 819
	Autres créances	5 692 141		5 692 141	3 662 320
Capital souscrit appelé, non versé	2 987		2 987		
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	22 630 079		22 630 079		
DISPONIBILITES	51 614 438		51 614 438	113 022 903	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 146 400		1 146 400	235 755
	TOTAL (III)	108 743 338		108 743 338	128 590 239
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)	276 231		276 231		
TOTAL ACTIF (I à VI)		184 586 543	6 430 134	178 156 410	159 322 895

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

729 073

11 561 799

Annexe libre

Le poste "Autres créances" doit être compris comme étant la somme des comptes débiteurs, Avances et Acomptes versés sur commandes, Personnel - Rémunérations dues, Personnel - Avances et acomptes, Organismes sociaux, État et autres collectivités publiques et Associés - Comptes courants pour la part d'IS des sociétés filles faisant l'objet d'une intégration fiscale. Le poste "Autres créances" s'élève à un montant total de 5 692 141€ au 31/12/2022

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	204 834	197 524
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	158 099 457	134 888 644
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 992	10 992
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(1 862 688)	
	Résultat de l'exercice	(2 563 116)	(1 862 688)
Subventions d'investissement	794 187	884 278	
Provisions réglementées	10 883		
	Total des capitaux propres	154 694 547	134 118 750
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	318 500	318 500
	Total des autres fonds propres	318 500	318 500
Provisions	Provisions pour risques	320 947	54 128
	Provisions pour charges	225 000	
	Total des provisions	545 947	54 128
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		6 000 306
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 624 500	6 291 603
	Emprunts et dettes financières divers (3)	353 670	1 171 883
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 804 488	4 367 025
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 608 654	4 046 266
	Dettes fiscales et sociales	3 088 747	2 698 869
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	68	2 212	
Autres dettes	16 169	83 243	
	Produits constatés d'avance (1)		111 769
	Total des dettes	22 496 297	24 773 176
	Ecarts de conversion passif	101 119	58 342
	TOTAL PASSIF	178 156 410	159 322 895
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(2 563 116,49)	(1 862 688,00)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	12 711 198	15 235 215
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	6 048	7 190
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

		31/12/2022		31/12/2021	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	21 940 940	73,08	12 828 093	67,44
	Production vendue (Services et Travaux)	8 081 677	26,92	6 192 459	32,56
	Montant net du chiffre d'affaires	30 022 673	100,00	19 020 552	100,00
	Production stockée	91 080	0,30	114 185	0,60
	Production immobilisée	187 924	0,63	40 797	0,21
	Subventions d'exploitation	204 968	0,68	209 535	1,10
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	1 184 208	3,94	405 349	2,13
Autres produits	144 388	0,48	114 738	0,60	
	Total des produits d'exploitation	31 835 241	106,04	19 905 156	104,65
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock	(730 659)	-2,43	5 198	0,03
	Achats de matières et autres approvisionnements	2 695 846	8,98	2 434 886	12,80
	Variation de stock	(4 818 535)	-16,05	(623 770)	-3,28
	Autres achats et charges externes	26 657 814	88,79	12 266 068	64,49
	Impôts, taxes et versements assimilés	172 391	0,57	124 330	0,65
	Salaires et traitements	5 033 774	16,77	3 123 071	16,42
	Charges sociales du personnel	2 088 918	6,96	1 308 435	6,88
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 014 577	10,04	1 301 977	6,85
Autres charges	378 918	1,26	23 008	0,12	
	Total des charges d'exploitation	34 493 045	114,89	19 963 205	104,96
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(2 657 804)	-8,85	(58 048)	-0,31
PRODUITS FINANCIERS	Opéra. comm.				
	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)			102 753	0,54
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	643 149	2,14	206 334	1,08
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges			33 957	0,18
	Différences positives de change	97 053	0,32	6 975	0,04
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des produits financiers	740 202	2,47	350 019	1,84
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	276 231	0,92	33 957	0,18
	Intérêts et charges assimilées (4)	724 512	2,41	2 560 070	13,46
	Différences négatives de change	141 659	0,47	3 987	0,02
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	1 142 402	3,81	2 598 014	13,66
	RESULTAT FINANCIER	(402 200)	-1,34	(2 247 995)	-11,82
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(3 060 003)	-10,19	(2 306 044)	-12,12
	Total des produits exceptionnels	45 727	0,15	162 560	0,85
	Total des charges exceptionnelles	43 063	0,14	50 151	0,26
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 664	0,01	112 410	0,59
	PARTICIPATION DES SALARIES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	(494 223)	-1,65	(330 946)	-1,74
	TOTAL DES PRODUITS	32 621 171	108,66	20 417 736	107,35
	TOTAL DES CHARGES	35 184 287	117,19	22 280 424	117,14
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(2 563 116)	-8,54	(1 862 688)	-9,79

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de la société: SA WAGA ENERGY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 178 156 410€ et au compte de résultat de l'exercice présenté sous la forme de liste, dégageant une perte de 2 563 116€.

L'exercice 2022 a duré 12 mois du 01/01/2022 au 31/12/2022

Faits caractéristiques de l'exercice

Développement commercial

La Société a signé cinq nouveaux contrats en France au cours de l'année 2022 : un contrat avec Séché Environnement pour équiper le site de Sainte-Marie-Kerque (Pas-de-Calais), un contrat avec Suez pour équiper le site de Cusset (Allier), un contrat avec Veolia à Granges (Saône-et-Loire) et deux autres contrats qui n'ont pas encore été officiellement annoncés.

Développement des activités et des effectifs

Suite à son introduction en bourse en octobre 2021, la Société a accéléré ses recrutements en 2022 pour accompagner le développement de ses activités en France et à l'international. Ainsi, au 31 décembre 2022, les effectifs de la Société atteignent 120 contre 68 fin 2021.

Création de filiales

Au cours de l'exercice 2022, la Société a poursuivi son déploiement à l'international en créant deux nouvelles filiales de développement commercial, respectivement en Italie et au Royaume-Uni.

La Société a par ailleurs créé une holding financière (Waga Assets 2) destinée à porter le financement d'un portefeuille de projets de Wagabox, et une holding immobilière (Wagarena) pour l'acquisition de ses nouveaux locaux à Eybens.

Apport de titres Waga Energy Inc. par la société Holweb au profit de la Société

Afin de simplifier la structure juridique du groupe et d'améliorer son efficacité opérationnelle, la société Holweb a apporté à la Société l'intégralité des actions qu'elle détenait au capital de la société Waga Energy Inc. (l'«Apport»). Cela permet à la Société de détenir 100 % du capital et des droits de vote de sa filiale américaine. L'assemblée générale mixte de la Société en date du 30 juin 2022 a approuvé cette opération d'Apport et a émis en conséquence 655 995 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune au profit de la société Holweb, portant la participation de cette dernière de 9,4 % à 12,3 % du capital et des droits de vote de la Société sur une base non diluée. En contrepartie de cet apport, la Société détient désormais 100 % du capital de Waga Energy Inc. (contre 81 % avant l'opération). La parité d'échange a été déterminée par le conseil d'administration de Waga Energy sur la base des travaux d'un évaluateur indépendant et validée par un commissaire aux apports.

Règles et Méthodes Comptables

Cession interne de la filiale Sofiwaga España

Afin de simplifier son organisation juridique en Espagne, la Société a cédé à sa filiale espagnole Waga Energy España l'intégralité des titres qu'elle détenait au capital de la société de projet Sofiwaga Espana 1.

Financement bancaire

Le Groupe a procédé le 21 juin 2022 au tirage d'une somme de 3 millions d'euros auprès de Bpifrance, dans le cadre d'un prêt Innovation – Recherche & Développement attribué pour le développement de l'unité WAGABOX® de grande capacité à Claye-Souilly.

Transfert des OCA 2021 Tranche 2

Conformément au contrat d'émission des obligations convertibles en actions souscrites le 13 juillet 2021 (les «OCA 2021 Tranche 2»), les OCA 2021 Tranche 2 encore en circulation (5 250 427 obligations représentant un montant total de 5 250 427 euros) ont été remboursées par la Société et réémises par sa filiale Waga Assets 2 auprès de Swift Gaz Vert selon les mêmes conditions que le contrat d'origine, afin de financer la construction de trois nouveaux projets (Montois-La-Montagne, Arcavi, Vichy).

Subventions

La Société s'est vu accorder une subvention FASEP d'un montant maximum de 350 millions d'euros pour financer les frais d'études et de prospection commerciale en Colombie. Au 31 décembre 2022, le montant reçu s'élève à 70 millions d'euros.

Situation au regard de la crise sanitaire COVID-19

Les effets de la crise sanitaire se sont progressivement estompés au cours de l'exercice 2022 et la Société a désormais retrouvé une activité normale.

Situation au regard du contexte géopolitique du conflit en Ukraine

Bien que n'ayant pas d'exposition directe en Europe de l'Est, la Société subit de manière indirecte les conséquences du conflit en Ukraine, à travers une hausse du coût des matériels et équipements entrant dans la fabrication des Wagabox et un allongement des délais d'approvisionnement.

Règles et Méthodes Comptables

Evénements postérieurs à la clôture

Transfert du siège social

En date du 16 janvier 2023, la Société a transféré son siège social à Eybens (agglomération Grenobloise), dans les locaux acquis en novembre 2022 par sa filiale Wagarena, avec qui elle a signé un bail commercial en janvier 2023.

BSPCE / Options de souscription d'actions

En date du 24 janvier 2023, le conseil d'administration a décidé l'émission et l'attribution de 337.000 bons de souscriptions de parts de créateur d'entreprise (« BSPCE.2023 ») à titre gratuit au profit de salariés et/ou de dirigeants, ouvrant droit à la souscription de 337.000 actions nouvelles de la société de 0.01€ de valeur nominale chacune, dans le cadre de la délégation de compétence consentie par l'assemblée générale mixte du 30 juin 2022. Le même conseil a également décidé l'émission et l'attribution de 196.000 options (« Options.2023 ») à titre gratuit au profit de salariés et/ou de dirigeants, ouvrant droit à la souscription de 196.000 actions nouvelles de la société de 0.01€ de valeur nominale chacune, dans le cadre de l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte du 8 octobre 2021.

Aucun autre évènement particulier n'est survenu postérieurement à l'exercice clos le 31/12/2022.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ont été élaborés et présentés en application du règlement ANC n°2014-03 et des règlements ANC 2015-06, 2016-07 et ANC n°2022-01.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu pour l'établissement des comptes clos le 31 décembre 2022

L'application de ce principe est justifiée par le niveau de trésorerie de la société au 31/12/2022 et les prévisions sur les 12 prochains mois.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et Méthodes Comptables

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Les frais de développement liés à la standardisation et la conception des Wagabox sont activés dès lors que les conditions d'inscription à l'actif sont réunies. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Concessions, brevets et licences : 6 ans
- Frais de développement : 5 ans
- Logiciels : 1 et 5 ans

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable.

Les frais relatifs à l'IPO sont comptabilisés en frais d'établissement et amortis sur 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Des analyses sont réalisées annuellement pour s'assurer de l'absence d'indice de perte de valeur, de nature à remettre en cause leur valeur au bilan.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Installations techniques, matériel et outillage : 4 ans à 15 ans
- Matériel informatique, mobilier, matériel de bureau : 3 ans
- WAGA BOX hors composant: 15 ans
- WAGA BOX Composant : 5 à 15 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Les titres de participation et créances rattachées à des participations font l'objet de tests de dépréciation mis en oeuvre à chaque clôture afin de vérifier que leur valeur nette comptable n'excède pas leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est estimée sur la base de plusieurs critères dont les principaux sont : la valeur des

Règles et Méthodes Comptables

capitaux propres, la valorisation de l'actif net réévalué estimé sur la base de flux de trésorerie attendus nets de la dette financière nette propre à chaque société faisant l'objet du test.

Créances

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti (FIFO) ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat hors taxes, incluant les frais d'approche, et frais accessoires.

Les travaux en cours sont évalués au coût de production, incluant les charges directes et indirectes incorporables en fonction de la capacité normale des installations de production, à l'exclusion des frais financiers.

Le cas échéant, des provisions pour dépréciation sont constituées au cas par cas lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure aux coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent :

- sur les matières premières, en fonction de leur dépréciation physique ou de leur risque d'obsolescence,
- sur les travaux en cours ou produits finis pour tenir compte des pertes éventuelles sur marchés ou de leur risque d'obsolescence

Les encours de production correspondent :

- aux unités Wagabox en cours de construction pour lesquelles le contrat EPC entre la Société et la filiale porteuse du projet de Wagabox n'a pas encore été signé (délai de constitution juridique de la filiale)
- aux frais de développement engagés par Waga Energy dans le cadre des projets de ses filiales en France, en Italie et au Royaume uni.

Valorisation des créances et dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes libellées en devises étrangères sont converties et comptabilisées en Euros au cours du jour de la devise. A la clôture de chaque exercice, ces créances et dettes sont converties en Euros selon le cours de clôture de la devise.

Les écarts défavorables constatés (diminution de la valeur des créances clients ou augmentation de la valeur des dettes fournisseurs) donnent lieu à la comptabilisation de provisions pour risques et charges.

Règles et Méthodes Comptables

Valeurs mobilières de placement

A la date d'arrêté des comptes, la valeur comptable des VMP est comparée à leur valeur d'inventaire (dernier cours de valorisation).

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les moins-values latentes sont, le cas échéant, comptabilisées sans faire de provision.

Provisions pour risques et charges

La société comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour éteindre les obligations, et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

La société évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances relatifs aux obligations actuelles à la date de clôture, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances, après consultation éventuelle des avocats et conseillers juridiques de la société à la date d'arrêté des comptes.

La société constate des provisions relatives à des litiges (commerciaux, sociaux...) pour lesquels une sortie de ressources est probable et dès lors que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

La société comptabilise depuis l'exercice 2022 une provision de démantèlement de ses unités wagaboxes. Cette provision est comptabilisée en contrepartie d'un actif amorti sur la durée d'amortissement résiduelle des unités wagaboxes.

Avantages au personnel

Les avantages au personnel incluent:

- Des Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise (BSPCE) et des options de souscription d'actions.
- Des régimes de retraite à prestations définies conformément à la convention collective.

Le montant des engagements de retraite est calculé selon une approche prospective et constaté en engagement hors bilan.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants d'associés, d'avances remboursables, ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés en charges constatées d'avance et étalés sur la durée

Règles et Méthodes Comptables

des emprunts.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens et de marchandises ainsi que diverses prestations liées à la vente.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

CA à l'avancement :

Les contrats de vente d'équipements de Wagabox, dont la réalisation s'effectue sur une durée supérieure à 12 mois (Impactant ainsi plusieurs exercices comptables), font l'objet d'une reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement.

Le ratio des dépenses réalisées par rapport au coût à terminaison estimé est appliqué au prix de vente contractuel.

Au bilan, sont reconnus les créances clients, les factures à établir, les produits constatés d'avance, les avances et acomptes reçus...

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée indépendamment de l'avancement du chantier, en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels intégrant, le cas échéant, des droits à recettes complémentaires ou à réclamation, dans la mesure où ils sont probables et peuvent être évalués de façon fiable. Les provisions pour pertes à terminaison sont présentées au passif du bilan.

Aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre à la clôture.

Subventions

Les subventions qui financent les travaux de développement immobilisés sont assimilables à des subventions d'équipement. La reprise en résultat des dites subventions est présentée en résultat d'exploitation au même rythme que l'amortissement des immobilisations financées.

Les subventions destinées à couvrir des dépenses comptabilisées en charges de l'exercice sont reconnues en produits en fonction de l'avancement dudit projet de R&D (prorata des coûts engagés/coûts budgétés). De ce fait, des subventions à recevoir ou des produits constatés d'avance peuvent être enregistrés dans les comptes si le contrat d'attribution est signé et que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues.

Règles et Méthodes Comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

Les déficits reportables au 31/12/2022 s'élèvent à 6 471 113€

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Crédit d'Impôt Recherche (CIR)

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable, en régime de droit commun, sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté.

La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à l'entreprise.

Le CIR généré au titre des dépenses de l'année 2022 s'élève à 316 375€.

Rémunération des organes de direction :

Les organes de direction se composent des trois dirigeants fondateurs ainsi que de quatre administrateurs.

Le montant total de la rémunération des organes de direction s'élève à la somme de 359 386 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

4 administrateurs pour un montant de 75 000€

2 fondateurs pour un montant de 284 386€ (salaires bruts portés par Waga SA).

Honoraires Commissaires aux Comptes

La Société est auditée par Ernst & Young et BM&A dont les honoraires pour l'exercice 2022 se sont élevés à :

- Ernst & Young : 173 850€ pour la certification des comptes et 4 783€ pour les autres missions accomplies au cours de l'exercice.

- BM&A : 173 190€ pour la certification des comptes et 14 750€ pour les autres missions accomplies au cours de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Effectif de la société

EFFECTIF MOYEN	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
Cadres	60	67%	37	69%
Non cadres	29	33%	17	31%
Effectif Moyen	89	100%	54	100%

Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Intégration fiscale

La Société a opté, avec effet au 1er janvier 2021, pour le régime d'intégration fiscale avec ses filiales françaises détenues à plus de 95% au 1^{er} janvier 2021 (SP Waga 1, Waga Assets, Waga Assets Vehicule 1, Waga Assets Vehicule 2, Waga Assets Vehicule 3). A ce titre, la Société est donc seule redevable de l'impôt d'ensemble vis-à-vis de l'administration fiscale.

Au 1^{er} janvier 2022 nouvelles sociétés ont intégré le groupe fiscal: Waga Assets Véhicule 4, Waga Assets Véhicule 5

A ce titre, la Société est donc seule redevable de l'impôt d'ensemble vis-à-vis de l'administration fiscale.

Consolidation

Conformément aux articles L 233-16 à L 233-28 du Code de commerce, la Société établit des comptes consolidés selon les normes IFRS. Les comptes consolidés sont disponibles sur le site de la Société : <https://waga-energy.com/investisseurs/>

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Virt p.à p.	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	10 062 646					10 062 646
Autres	362 420		510 091			872 511
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 425 066		510 091			10 935 157
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	87 988 95 301				95 301	87 988
Instal technique, matériel outillage industriels	8 367 805	582 127	346 509			9 296 442
Instal., agencement, aménagement divers	15 729	9 629	112 145			137 503
Matériel de transport	124 394		64 322		45 983	142 732
Matériel de bureau, mobilier	208 616		127 557		6 647	329 526
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	453 929		411 118	597 041		268 007
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 353 762	591 756	1 061 651	597 041	147 931	10 262 197
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	13 145 600		55 934 632		15 439 684	53 640 547
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 392 705		4 301 570		4 965 203	729 073
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 538 305		60 236 202		20 404 887	54 369 620
TOTAL	34 317 133	591 756	61 807 944	597 041	20 552 818	75 566 974

La ligne "Autres" dans le tableau "immobilisations incorporelles" correspond à des immobilisations incorporelles en cours. Les acquisitions de cette ligne concernent en priorité l'ERP.

Un contrat de liquidité d'un montant de 500 000€ a été souscrit auprès de l'établissement Portzamparc afin d'assurer la liquidité des titres de la société sur le marché. Ce contrat est inscrit en immobilisation financière. Au 31/12/2022 le portefeuille de la société comprend 12 601 actions auto-détenues pour un montant de 339 921.49€ et un solde en espèce de 160 078.51€.

Au 31/12/2022, la valeur de marché des actions est supérieure à la valeur d'acquisition. Aucune dépréciation n'a donc été constatée.

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	531 776	2 006 902	2 538 678
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles	273 267	48 795	322 062
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	805 043	2 055 697	2 860 740
CORPORELLES	Terrains	24 246	5 866	30 112
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	51 674	43 627	95 301
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 517 724	740 712	3 258 436
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	10 266	21 382	31 647
	Matériel de transport	47 958	40 641	32 172
	Matériel de bureau, mobilier	127 565	71 852	6 647
	Emballages récupérables et divers			192 771
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 779 433	924 080	134 119
TOTAL	3 584 476	2 979 777	134 119	6 430 134

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	27 429 437		27 429 437
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	729 073	729 073	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	20 139 576	20 139 576	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 915	3 915	
	Impôts sur les bénéfices	316 375	316 375	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 921 655	1 921 655	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	135 655	135 655	
	Groupe et associés (2)	180 835	180 835	
	Débiteurs divers	3 136 694	3 136 694	
	Charges constatées d'avances	1 146 400	1 146 400	
TOTAL DES CREANCES		55 139 614	27 710 177	27 429 437
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	6 048	6 048		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	8 618 452	1 637 842	5 780 610	1 200 000
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	329 958	329 958		
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 608 654	7 608 654		
	Personnel et comptes rattachés	548 593	548 593		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	572 926	572 926		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 811 491	1 811 491		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	155 737	155 737		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	68	68		
	Groupe et associés (2)	23 712	23 712		
	Autres dettes	16 169	16 169		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		19 691 809	12 711 198	5 780 610	1 200 000
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		3 000 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		7 294 822			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		23 712			

remboursement emprunt pour 701 359€ /remboursement emprunt obligataire pour 6 128 337€ / remboursement avance pour 465 126€ soit un total 7 294 822€

Annexe libre

Emprunts et dettes financières

La Société bénéficie d'une aide de la société ADEME, dans le cadre du programme d'investissement d'Avenir WAGA BOX 1 qui se décompose en 2 parties: une subvention pour un montant de 683 450 € et d'une avance remboursable, pour un montant de 1 594 718€. Au 31/12/2022, l'avance a été totalement remboursée.

La Société bénéficie d'une avance remboursable ADEME WHYPE de 103 753€. Au 31/12/2022 le solde restant dû est de 37 086.55€.

En 2020 la Société a obtenu une assurance prospection de BPI France pour un montant total de 455 000€ pour le développement de l'activité aux Etats-unis et au Canada. Au 31/12/2022, la Société a comptabilisé cette avance à hauteur de 136 500€ en dette financière pour la part non conditionnée et le solde de 318 500€ en avance conditionnée dans les capitaux propres pour la part soumise au succès du développement.

OCA 2021 Tranche 2

La Société a émis le 30 juin 2021 auprès de Swift Gaz Vert, 18.844 obligations convertibles en actions de valeur nominale de 318,42 euros (soit un montant total de 6.000.306,48 euros) entièrement souscrites en date du 13 juillet 2021, portant intérêt au taux d'intérêt annuel maximum de 9,2%.

Ces OCA ont été intégralement remboursé par la société puis réémises par sa filiale Waga Assets 2 en date du 20 décembre 2022.

Le Groupe a procédé le 21 juin 2022 au tirage d'une somme de 3 millions d'euros auprès de Bpifrance, dans le cadre d'un prêt Innovation – Recherche & Développement attribué pour le développement de l'unité WAGABOX® de grande capacité à Claye-Souilly.

Capital social

	31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	19 752 417,00	0,0100	197 524,17
	Emises pendant l'exercice	730 933,00	0,0100	7 309,33
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	20 483 350,00	0,0100	204 833,50

Au cours de l'exercice, la Société a émis un total de 730.933 actions représentant une augmentation du capital social de 7.309,33€ :

- 655.995 actions émises en rémunération de l'apport des titres Waga USA Inc détenus par Holweb, au nominal de 0,01€ par action assorties d'une prime d'émission de 35,02€ par action.
- 74.938 actions émises à la suite de l'exercice de BSPCE par les salariés de la Société, au nominal de 0,01€ par action assorties d'une prime d'émission de 3,1742€ par action

Le capital social de la société est donc porté à 204 833,50€

A la suite des différents plans de BSPCE et d'options de souscription d'actions émis par la Société au profit de ses dirigeants et d'une partie de ses salariés, les instruments restants à la clôture de l'exercice sont :

- Plan BSPCE 2019 : 9.250 bons donnant droit à la souscription de 925.062 actions à un prix de 3,1842€ par action (après division du nominal).
- Plan BSPCE 2021 : 12.500 bons donnant droit à la souscription de 1.250.000 actions à un prix de 10€ par action (après division du nominal).
- Plan d'options 2021 : 1.950 options donnant droit à la souscription de 195.000 actions à un prix de 10€ par action (après division du nominal).

Filiales et participations

31/12/2022	Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
WAGA ASSETS	100 000	(129 456)	100,00		
SP WAGA 1	5 000	285 075	100,00		
WAGA INC	8 799	(4 373 058)	100,00		
WAGA ENERGIE CANADA	1 894 268	3 956 273	100,00		
WAGA ENERGY ITALIA	10 000	(100 025)	100,00		
WAGA ENERGY ESPANA	10 000	(682 650)	100,00		
WAGA ASSETS 2	50 000	13 211	100,00		
2. Participations (10 à 50 %)					
SOFIWAGA INFRA	939 000	1 880 302	49,00		
SOFIWAGA 1	1 000 000	2 307 479	49,00		
1. Filiales (Plus de 50 %)					
WAGA ASSETS	11 837 133			(189 171)	
SP WAGA 1	792 234		786 265	113 780	
WAGA INC	3 810 604		2 694 415	(3 059 146)	
WAGA ENERGIE CANADA	4 793 744		2 265 423	(610 549)	
WAGA ENERGY ITALIA				(110 025)	
WAGA ENERGY ESPANA	1 020 873		84 312	(686 223)	
WAGA ASSETS 2				(36 789)	
2. Participations (10 à 50 %)					
SOFIWAGA INFRA	332 880		2 597 416	427 088	
SOFIWAGA 1			3 705 417	548 098	
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Filiales et participations

	31/12/2022		Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
						Brute	Nette
A. Renseignements détaillés							
1. Filiales (Plus de 50 %)							
WAGARENA	10 000	(112 873)	100,00				
WAGA ENERGY UK		(74 528)					
2. Participations (10 à 50 %)							
1. Filiales (Plus de 50 %)							
WAGARENA	2 179 521		31 623			(122 873)	
WAGA ENERGY UK	14 434					(85 754)	
2. Participations (10 à 50 %)							
B. Renseignements globaux							
	Filiales non reprises en A			Participations non reprises en A			
	françaises	étrangères	françaises	étrangères			
Capital							
Capitaux propres							
Quote part détenue en pourcentage							
Valeur comptable des titres détenus - Brute							
Valeur comptable des titres détenus - Nette							
Prêts et avances consentis							
Montant des cautions et avals							
Chiffre d'affaires							
Résultat du dernier exercice clos							
Dividendes encaissés							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires		10 883		10 883
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES		10 883		10 883
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	54 128	34 800	44 213	44 716
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change		276 231		276 231
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres		225 000		225 000	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	54 128	536 031	44 213	545 947
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		54 128	546 914	44 213	556 829

Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	34 800	44 213	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Une provision pour amortissement dérogatoire a été comptabilisée au 31/12/2022 et concerne les frais de rachat des titres de la filiale US Waga Energy INC
 Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux provisions de démantèlement des 3 WAGABOXES détenues par la société.

Transferts de charges

31/12/2022

transfert de charges consommables compte 791010	179 638
transfert de charges / exonération de tva compte 791200	210 562
transfert de charges intracom compte 791201	140 010
Avantage en nature	3 423
transfert de charges raccordement 791000	546 130
transfert de charges / refacturation 791020	60 232
TOTAL	1 139 995

L'essentiel des transferts de charges correspond à des dépenses supportées par la société et refacturées à ses filiales.

Produits à recevoir

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		18 236 545
Créances rattachées à des participations <i>Intérêts courus sté participation</i>	228 320	228 320
Autres créances clients <i>client-retenu de garantie</i> <i>Factures à établir</i>	175 322 14 481 093	14 656 415
Autres créances <i>avoir a recevoir</i> <i>Fournisseurs acomptes versés</i> <i>Orga sociaux à recevoir</i> <i>Subv d'investissement</i> <i>Produits à recev etat</i> <i>Produits à recev divers</i> <i>Intérêts courus à recevoir</i>	106 274 3 026 295 3 915 22 887 112 768 688 78 984	3 351 810

Charges à payer

31/12/2022

Total des Charges à payer		2 024 069
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		45 301
<i>Int courus ets de credit</i>	38 886	
<i>Assurances courues non echues</i>	34	
<i>Int.courus /commission</i>	333	
<i>Interets courus</i>	6 048	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 264 010
<i>Frs fact non parvenues</i>	1 264 010	
Dettes fiscales et sociales		698 588
<i>Dettes prov conges payes</i>	69 021	
<i>Personnel charg. à payer</i>	479 572	
<i>Charges sociales sur c.p.</i>	28 897	
<i>Orga sociaux à payer</i>	95 170	
<i>Charges à payer etat</i>	18 795	
<i>taxe apprentissage à payer</i>	2 598	
<i>Formation continue</i>	4 534	
Autres dettes		16 169
<i>Avoir à établir</i>	16 169	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2022	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		1 146 400	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		1 146 400	

Les charges constatées d'avance concernent principalement des factures de frais généraux et un équipement de Wagabox en cours de livraison à la clôture.

Engagements financiers

31/12/2022

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	19 649 184	4 507 166
	19 649 184	4 507 166
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
engagement en matière de pension, complément de retraite	199 991	
	199 991	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	19 849 175	4 507 166
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

Annexe libre

Hypothèse de valorisation des engagements de retraite:

	31 décembre 2022
Age de départ	63 ans non cadres, 65 ans cadres
Taux d'actualisation (a)	3.65%
Taux de croissance des salaires	3%
Taux de charges sociales (b)	44%
Table de survie	Insee 2012-2014 sans distinction Hommes / Femmes
Probabilité de présence à l'âge de la retraite (avant mortalité)	moins de 30 ans : 91,7% de 30 à 40 ans : 94,7% de 40 à 60 ans : 99% plus de 60 ans : 99%

(a) Le taux d'acroyés au cours de la période d'actualisation a été déterminé par référence aux taux de rendement des obligations privées notées AA à la date de clôture. Ont été retenues des obligations de maturités comparables à celles des engagements.).

(b) Hors impact des régimes de réduction temporaires.

Détail - Avals, cautions et garanties

Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
garantie innov FEI 164900		13 430
garantie fond national garantie bpi 164700		22 795
garantie fond européen invest innov plus 50% 164310		56 277
nantissement epurateur biogaz 164900	26 859	
BPI 164211 garantie FPI fond national garantie 30%		750 000
BPI 164211 garantie FEI fond européen investissement 50%		1 250 000
BPI 164070 500K€ fond de garantie 90%		421 875
BPA 164060 500K€ fond de garantie 90%		395 452
CERA 164080 fond de garantie 90%		404 745
CASRA 164050 500k€ fond de garantie 90%		394 290
BNP 164040 500k€ fond de garantie 90%		402 802
nantissement epurateur biogaz BNP 164030	137 789	
BPI 164090 500k€ FDG 90%		85 500
garantie au titre du fonds national garantie pret amorçage i		80 000
garantie au titre du fonds national garantie pret amorçage i		75 000
garantie du fonds européen d'investissement 164200		80 000
garantie du fonds européen d'investissement 164210		75 000
Lorient agglo-garantie donnée	1 000 000	
Caution Locaux High Valley	30 000	
Nantissement FDC CASRA 27/09/17 pari passu BPDA 164700	75 983	
nantissement Epurateur biogaz BPDA 06/12/2017 164310	112 554	
Nantissement titres SP Waga 1	5 000	
Nantissement C/C SW infra	460 110	
Nantissement titres Waga Assets	100 000	
Nantissement C/C Waga Assets	11 837 133	
Nantissement titres Waga Assets 2	50 000	
Garantie projet Canada 2mCAD	1 385 042	
Cautionnement solidaire emprunt Wagarena	4 428 714	
Totalisation	19 649 184	4 507 166